

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrrages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La Toussaint et le jour des Morts.—A nos frères de Québec, Montréal et des campagnes environnantes.—L'origine du "God save the Queen."

*Causerie agricole* : Elevage des cochons (*Suite*) : Du choix de la truie.—Des porcelets.

*Sujets divers* : Les Cercles Agricoles.—Peut-on juger un cheval par sa conformation.

*Bibliographie* : Almanach Agricole Commercial et historique de J. B. Rolland & Fils pour l'année 1890.

*Choses et autres* : Une ferme modèle.—Les cultivateurs en 1789.—Les cultivateurs en 1889.—Proverbes et maximes.

*Recettes* : Le velours et l'eau.—Procédé pour conserver la mousse.

*A nos abonnés.*—Nous offrons une grande chance à nos abonnés, et cette chance est pour nos abonnés retardataires : c'est celle de pouvoir se procurer à bon marché des livres dont l'utilité est très grande pour tout cultivateur.

A ceux qui ont eu la négligence de laisser écouler plus de cinq années sans payer leur abonnement, et qui le feront d'ici au 25 Novembre, nous enverrons gratuitement le "Parfait Marchal"; nous donnerons un autre livre sur les "Soins à donner au cheval", à ceux qui, nous devant plus de deux années, s'en acquitteront dans ce même intervalle de temps; et enfin, un petit livre traitant de l'élevage du mouton, sera accordé à tous ceux qui paieront un an d'avance leur abonnement à la Gazette.

Nous espérons que tous profiteront de cette heureuse occasion, et pour remplir leur devoir et pour avoir en leur possession des livres où ils pourront reconrir avec profit.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La Toussaint et le jour des Morts.*—Voici venu le mois des vents et des tourmentes, le mois où le souffle précurseur de l'hiver emporte les feuilles des arbres, comme le temps a emporté nos beaux jours. Pendant l'année, la

religion, de distance en distance, a répandu des fêtes parmi nos journées de travail, comme des oasis dans le désert, pour le chrétien fatigué. Pendant les mois écoulés, chaque mystère a eu sa solennité, chaque saint sa commémoration.—Mais comme l'année est loin d'avoir autant de jours que les cieux ont d'étoiles, l'Eglise a couronné toutes les commémorations particulières, par une commémoration générale.

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion a réuni tous ses enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu; dans sa justice elle amène devant le grand rémunérateur, et devant les hommages des hommes tous ceux qui ont mérité gloire et récompense. En cette solennité de la Toussaint, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel; et la communion des saints qui jouissent de l'éternel bonheur et des justes qui y aspirent est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Ceux qui habitaient encore la vallée de larmes prouvent courage en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leurs devanciers sont parvenus au repos céleste, et ils se disent : Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Mais comment décrire ce que l'œil de l'homme n'a point vu, ce que son oreille n'a pas entendu et ce que son cœur est incapable de comprendre?

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que pour rendre les saints heureux "Dieu n'emploiera pas sa puissance ordinaire; il fera plus: il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour; il ira chercher au fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

“ Les élus seront tellement embellis des présents de Dieu qu'à peine l'éternité leur suffira pour se reconnaître. ”

Là haut un océan de délices ; ici-bas quelques petites gouttes de joie. Sur la terre, dit l'Écclésiaste on ne sourit qu'en tremblant.

Le premier qui fit célébrer à Rome, la fête de tous les saints fut le pape Grégoire III qui siégeait sur la chair de saint Pierre en 731.

Le soir de la Toussaint, pendant que chaque famille, de retour des offices, reste rassemblée devant le foyer domestique, qui a repris sa flamme et sa douce chaleur, on entend descendre des tours et des clochers, et se mêler au premier silence de la nuit, des tintements funéraires. C'est la voix des trépassés qui demandent que les vivants prient pour eux.

Cette voix de fer, comme dit Shakspeare, tombe d'en haut sur ceux qui s'en vont chercher des distractions, des spectacles et des plaisirs ; elle tombe sur tous, donnant des pensées graves à ceux qui ne voudraient que rire et folâtrer ; car, voyez-vous, cette fête des morts n'est pas comme les autres fêtes ; il y a des esprits qui ne veulent ni de Noël ni de Pâques, qui ne croient ni à la naissance ni à la résurrection du Christ. . . . ; mais qui sont bien forcés de croire à la mort de leur mère, de leur père, de leurs enfants, peut-être ! Alors la cloche du jour des trépassés leur dit quelque chose, et tout bas ils avouent que le catholicisme a des solennités qui parlent au cœur.

Admirez quelle connaissance la religion a du cœur humain ! Elle a voulu faire prier ses enfants pour les morts ; mais, pour qu'à la vue de tant de cercueils, la douleur et la tristesse n'absorbassent pas trop leurs âmes, elle a montré les rayons du ciel à côté des ombres du sépulchre, la résurrection auprès de la mort.

Figurez vous donc un jour des morts sans un reflet du ciel ! O Dieu ! que tout y serait noir et lugubre ! Jamais on ne nous a autant montré et enseigné la puissance de la prière qu'auprès des autels tendus de deuil ; auprès du cercueil, l'Église a voulu nous faire voir la prière plus forte que la mort. Prions donc pour nos morts ! La prière est une rosée qui descend sur les âmes du purgatoire, pour tempérer les ardeurs des souffrances qu'elles endurent. — Qui seraient assez insensible pour rester sourd à ces paroles qu'on entend retentir en ce jour, comme les soupirs et les lamentations d'âmes qui peut-être nous furent unies par les liens étroits de la parenté et de l'amitié — Misereмини, misereмини mei, saltem vos amici mei ! Ayez pitié, ayez pitié de moi, ô vous du moins qui vous dites mes amis. — Vicomte WALSH

*A nos frères de Québec, Montréal et des campagnes environnantes.*—Un grand malheur frappe la population déjà bien pauvre de la Pointe aux Esquimaux, Labrador. Cette résidence du Préfet Apostolique, où sont groupés 150 familles, où d'incroyables efforts ont fait surgir un Convent et une Ecole de Réforme nécessaires à cette immense côte, possède pour toute ressource 21 goëlettes de pêche. Du 25 mars au 25 septembre, elles vont et viennent jusqu'à 140 lieues d'ici, à la recherche du loup-marin et

du poisson. Depuis quelques années, le produit de ces voyages était bien faible. J'ai dû aider plusieurs familles à partir pour Québec ou la Beauce, payant même souvent leurs dépenses de voyage. Les autres pouvaient alors se suffire, quoique bien misérablement.

En même temps que j'arrivais de Québec ces jours-ci, nos 21 goëlettes arrivaient du Détroit de Belle-Ile. Parties depuis 4 mois, sans pouvoir guère envoyer de leurs nouvelles, elles ont cotoyé toute la côte Nord du golfe, longé les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, cherchant à rencontrer le poisson qui semblait faire devant elles. Pendant ce temps, leurs familles ici étaient à la ration. Depuis un mois, plusieurs ne se sont soutenus qu'avec des patates et des herbages. On ne peut plus trouver à acheter ni un quart de farine, ni une livre de viande ou de beurre. Bon nombre d'enfants, et même des adultes, sont convertis de misérables haillons, à l'approche du long hiver du Labrador. La chaussure fait aussi grandement défaut. On attendait avec impatience l'arrivée des goëlettes, pour avoir du pain et les premières nécessités de la vie, à même le hareng qu'elles rapporteraient. Et on a souffert bien fort en attendant.

Elles sont toutes arrivées produisant le découragement, presque le désespoir. Après avoir travaillé de toute manière et de tous côtés, au lieu de 5000 quarts de hareng qu'il eût fallu pour les besoins pressants de l'hiver et du printemps prochain, elles n'en rapportent que 1005 quarts, pas assez pour payer les provisions consommées à crédit depuis le printemps.

C'est la mort de 80 familles par la faim et la nudité.

Déjà on voit sur le visage des femmes et des enfants la pâleur des grandes souffrances, du besoin extrême.

Une cinquantaine de familles pourront, quoiqu'à grand peine, se suffire, ou au moins avoir encore à crédit.

On espère que l'an prochain sera meilleur, grâce au télégraphe qui dirigera à coup sur nos bâtiments, grâce aussi à de nouvelles et excellentes places de pêche explorées pour la première fois par nos gens dans le détroit de Belle-Ile, quoique trop tard pour en tirer parti cette année.

J'ai donc relevé un peu les courages, entreprise bien difficile. Je leur ai promis que la charité leur viendrait, en provisions surtout, pour les garder en vie cet hiver. L'an dernier, les campagnes de Québec ont été ravagées par la gelée. Le secours leur est venu aussitôt. Elles ont, comme partout ailleurs, une excellente récolte cette année. Nous sommes frappés bien rudement à notre tour. Ayez pitié de nous, et procurez-nous du pain.

Nous envoyons un de nos Capitaines de goëlettes à Québec, se jeter aux genoux du Cardinal, notre Père en Dieu, de nos Ministres Fédéraux, du gouvernement Mercier, du Maire de Québec. Par leur puissante et commune entremise, des secours nous viendront. Ces pauvres familles ne mourront pas de faim et de nudité.

On traversera cette grande épreuve, et on n'aura pas laissé détruire la paroisse principale de cette Préfecture, et par suite cette Préfecture elle-même qui a coûté déjà tant de sacrifices de toute sorte. En moyenne, chaque famille à absolument besoin de 4 quarts de farine, et un

peu de viande, pois, beurre ou saindoux, thé, mélasse, outre-habillement et chaussures. Elles ne pourront se procurer ici de tout cela avant le mois de juin prochain.

Je dirige à mes frais quelques familles des plus pauvres vers les endroits où elles trouveront de l'ouvrage. Mais mes moyens sont épuisés. Plusieurs de nos hommes vont aussi se rendre aux chantiers. Mais il y a toujours en outre presque toutes ces 80 familles qu'on ne peut transporter et qui ont un besoin absolu d'être aidées dès maintenant et au plus tôt. Une fois en novembre, il n'y a guère moyen d'avoir du secours d'ailleurs.

Dans quelques jours quatre de nos goëlettes seront à Québec. Elles pourraient nous rapporter du secours en revenant.

Je vous prie donc avec larmes d'organiser un comité de secours pour venir en aide prompt et efficace à ces pauvres gens.

F. X. Bossé, Ptre.,  
Préfet Apostolique du Labrador.

*L'origine du "God save the Queen."*—Le journal *La Mode* publiait, à la date du 23 juillet 1881, le renseignement suivant :

"On écrit d'Edimbourg que les mémoires manuscrits — de la duchesse de Perth viennent d'être vendus, à Londres, pour une somme de 3000 livres sterling. On y trouve une foule de détails intéressants sur la cour de Louis XIV, ainsi que sur celle du roi Jacques pendant le séjour de ce monarque au château de Saint-Germain-en-Laye. En rendant compte de l'établissement de Saint-Cyr, elle y témoigne d'un fait qui n'était pas inconnu en France, mais dont la révélation n'était appuyée que sur le témoignage des anciennes religieuses de cette maison, à savoir que l'air et les paroles du *God save the Queen* sont d'origine française. "Lorsque le roy très-chrétien entra dans la chapelle, tout le cœur des dites demoiselles nobles y chantait à chaque fois les paroles suivantes, et sur un très bel air du sieur de Lully : Grand Dieu, sauvez le Roy!" etc., de même que ci-dessus, avec l'orthographe du temps.

"La tradition de Saint-Cyr portait que le compositeur Haendel, pendant la visite qu'il fit à la supérieure de cette maison royale, avait demandé et obtenu la permission de copier l'air et les paroles de cette invocation française, qu'il aurait ensuite offerte au roi Georges I, comme étant de sa composition, et reçut de ce souverain une pension de 400 livres sterling."

Deux journaux anglais en ont parlé à la même époque et dans les mêmes termes. Des recherches faites depuis ont établi d'une manière irréfutable la supériorité du compositeur anglo-allemand.—*De la Semaine religieuse de Québec.*

## CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES COCHONS.  
(Suite)

*Du choix de la truie.*—Il faut apporter, dans le choix des truies portières, le même soin que dans celui du re-

producteur ; toutes les qualités que nous avons recherchées dans ce dernier, doivent se trouver dans la truie ; elle doit avoir en outre les flancs très développés et le ventre volumineux : ce sont des indices de fécondité.

C'est surtout pour la truie qu'il convient de rechercher la plus grande taille possible, et l'on doit vérifier avec soin le nombre des mamelles ; celles qui en ont le plus grand nombre sont celles que l'on doit préférer.

La truie a généralement de 6 à 12 petits ; ce nombre s'est élevé jusqu'à 15 même ; mais une telle fécondité est loin d'être très avantageuse, car la plupart des petits périssent habituellement tant par l'impossibilité où est la mère d'en nourrir un aussi grand nombre, que parce une telle multiplication d'individus les rend nécessairement faibles.

Chaque petit adopte, dès sa naissance, une mamelle, ne la quitte plus et la défend contre tout envahisseur.

Des faits qui précèdent, il ressort : que la truie ne peut nourrir qu'un nombre de petits proportionné à son nombre de mamelle, bien que souvent elle donne naissance à un plus grand nombre ; que les portées les plus avantageuses seront celles qui donneront autant de petits que la mère a de mamelles, et que, naturellement, les mères que l'on devra préférer seront celles qui auront le plus grand nombre de mamelles.

Lorsqu'on aura un excédant de petits, on pourra essayer de les nourrir à la main avec du lait de vache ; mais l'on réussira, croyons-nous, rarement.

On ne doit pas faire saillir une jeune bête avant qu'elle ait dix mois. Plus tôt, on nuit à la croissance de la mère, et dans ce cas la portée est plus faible et peu nombreuse. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le porc, recommandent d'attendre que les jeunes bêtes, mâle ou femelle, aient un an avant de le livrer à la reproduction.

La truie porte 110 à 120 jours. L'époque où les petits doivent arriver n'est point indifférente ; il faut tenir compte à cet égard des exigences de la vente et de la saison qui convient le mieux aux jeunes. Il sera toujours avantageux d'avoir les premières portées de fort bonne heure au printemps, parce qu'un grand nombre de nos cultivateurs, surtout ceux qui possèdent des cochons de races berkshire et essex, ne veulent pas hiverner un porc et le tuent à l'âge de huit à dix mois, aux environs de Noël ; d'un autre côté, comme les porcelets de naissance craignent beaucoup le froid, il faut attendre que la saison rigoureuse soit passée.

La truie pleine doit de toute nécessité être isolée et avoir une loge à part, surtout au dernier mois. Il faut la nourrir copieusement et autant que possible, lorsqu'elle approche de son terme avec des aliments nourrissants, sous un petit volume, tels que farine, racines cuites délayées dans des lavures de cuisine, ou dans du petit lait. Ce sont également les aliments qui lui conviennent le mieux pendant qu'elle est nourrice ; mieux elle sera nourrie pendant cette époque, plus les petits prospéreront et deviendront beaux.

Il faut surveiller le moment où la truie doit mettre bas ; si elle est en liberté, elle ramasse alors, dans sa cour, avec sa gueule, de la paille qu'elle accumule dans

un coin de sa loge. On doit lui mettre de la litière fraîche, mais en moyenne quantité, courte et brisée, afin qu'elle puisse voir ses petits et qu'ils soient moins exposés à être étouffés ou écrasés.

Avant et après la parturition, la truie est irritable. Il faut avoir soin de ne pas laisser approcher que par ceux qui la soignent habituellement ; en la flattant, en la caressant elle se laissera enlever ses petits à mesure de leur naissance ; cette précaution est nécessaire pour éviter qu'elle ne les écrase ; on doit avoir préparé une boîte garnie de paille douce, où on les dépose, en les recouvrant d'une couverture s'il fait froid.

Avant de donner les petits à la truie, il faut lui faire prendre une rôtie de pain dans une chopine de vin sucré, s'il fait froid ; mais s'il fait chaud, de l'eau tiède où l'on a délayé de la farine, suffit. On lui apporte après ses petits, elle les flaire, les caresse et se couche près d'eux en présentant les mamelles, auxquelles ils s'attachent de suite.

Quelques cultivateurs paraissent croire qu'il est dans les mœurs habituelles de la truie de dévorer sa progéniture ; cette opinion est surtout accréditée auprès de nos cultivateurs, qui n'ont jamais essayé l'élevage du porc.

On peut même être surpris des soins et des caresses que la mère prodigue à ses petits. Il est arrivé quelque fois que la truie ait mangé ses petits ; c'est un fait exceptionnel cependant que l'on peut attribuer à l'état d'irritation de la truie provoquée par les mauvais traitements, une nourriture insuffisante ou une étable mal propre et que par conséquent lorsque le cas arrive, c'est presque toujours la faute du propriétaire.

Un danger plus réel est celui de l'écrasement des porcelets, par la mère, lorsqu'elle se couche ou se relève. Deux systèmes sont ici en présence ; le premier qui consiste à abandonner à la mère, dès le premier jour, les petits ; en ne les lui confiant qu'un certain nombre de fois par jour, pour les faire teter sous la surveillance d'un gardien, qui a soin de les ranger chaque fois que la mère se couche, pour qu'ils ne se trouvent pas pris sous elle.

Chacun des deux systèmes a ses inconvénients et ses avantages ; dans le premier vous n'avez, pour parer à l'écrasement, que les soins que la mère prendra pour ses petits ; mais vous êtes certain qu'ils ne souffriront ni de faim ni de froid, parce qu'ils têtent à volonté, puis se couchent le long des flancs de sa mère.

Dans le système de séquestration, au contraire, vous êtes assurés que les petits ne seront pas écrasés ; mais vous ne savez pas si, vous les séparez, ils ont tous suffisamment tété et ils ne seront pas saisis par le froid ; d'ailleurs, la mère et, les petits supportent généralement mal cette séparation : l'une s'irrite et les autres crient sur toutes espèces de gammes.

L'assujettissement est bien plus grand dans le second cas que dans le premier, et la séparation deviendrait impossible, si l'on avait un certain nombre de truies nourries à la fois.

" J'ai essayé, dit M. de Moriillet, des deux méthodes, et je n'ai pas encore d'opinion bien formellement arrêtée. Cependant, jusqu'à présent j'ai généralement abandonné

les petits aux soins de la mère. Voici quelques faits : dès le premier jour, j'ai laissé à la mère une portée de sept petits, tous sont venus à bien sans accident. Je dois faire remarquer ici qu'il y a des truies bien plus soigneuses les unes que les autres ; celle-ci avait un soin tout particulier de ses jeunes, elle les rangeait avec son groin tous d'un côté, avant de se coucher de l'autre. J'ai tenu, au contraire, une autre portée séparée pendant dix jours de la mère, parce qu'elle ne me paraissait pas aussi soigneuse ; tous les petits ont également prospéré.

" Plus tard j'ai eu le même jour, deux portées nombreuses ; je les ai séparées toutes deux de leur mère respective : le lendemain, j'en trouvai un mort de faim et tous les autres tellement affaiblis, qu'ils ne pouvaient plus se tenir debout, et n'avaient plus la force de teter. Je les fis emporter, les plaçai près d'un bon feu pour les réchauffer, et je leur fis avaler, à chacun, quelques cuillerées de lait de vache, tiède ; lorsqu'ils eurent repris un peu de force, je les rendis à leurs mères ; le lendemain il y en avait trois écrasés, mais tous les autres sont arrivés à bien, et j'ai pu échapper les 19 qu'il y avait. Certes, la perte de trois porcelets écrasés était regrettable, mais si j'eusse retardé une heure de les visiter lorsqu'ils étaient séparés de leurs mères, je les aurais trouvés tous morts de faim ou de froid."

Dans tous les cas, le moyen de diminuer les chances d'écrasement est de donner à la mère que peu de litière à la fois et d'avoir soin qu'elle soit douce.

On peut faire porter une truie cinq ou six ans, si elle est bonne. On pourrait même la garder plus longtemps, mais plus elles vieillissent, plus elles sont difficiles à engraisser, et plus l'on a de peine à s'en défaire.

#### DES PORCELETS.

Dans les portées nombreuses, les premiers nés sont généralement les plus forts, et les derniers les plus petits et les plus faibles ; mais la différence est plus marquée lorsqu'il n'y a que six à huit petits.

Elle se dessinera plus tard, suivant les mamelles que chaque jeune animal aura adoptées. Les deux qui fournissent le moins de lait, sont les deux postérieures ; puis deux antérieures : elles donnent constamment les animaux les plus faibles ; celles qui produisent le plus de lait, par conséquent les animaux les mieux nourris et les plus forts, sont toujours celles du milieu.

On doit utiliser ces observations en choisissant, dès le moment de leur naissance, les plus beaux individus mâles ou femelles que l'on veut garder pour la reproduction, et en leur faisant adopter les tétines du milieu. C'est un moyen assuré de se procurer de beaux sujets, car le porcelet qui au sortir du sevrage, sera le plus fort, restera constamment, à nourriture égale, le plus beau de la bande.

Pendant les trois premières semaines, la santé et la prospérité des jeunes porcelets dépendent entièrement des soins et de la bonne nourriture que l'on donnera à la mère.

Au bout de trois semaines, il faut, pour ne pas trop épuiser la mère, commencer à faire boire les jeunes por-

celets, surtout si la bande est grande. Pour cela on leur préparera une bouillie de lait et de farine, qu'on leur présentera dans une auge basse, après avoir séparé la mère une ou deux fois chaque jour. Ils s'habitueront bien vite à ces régimes et ne tarderont pas à accourir quand ils verront arriver leur ration supplémentaire, qui sera augmentée à mesure qu'ils avanceront en âge, ainsi que le nombre de repas, qui de un s'élèvera successivement à trois par jour, et, parallèlement à cette augmentation, on les laissera teter moins souvent, en tenant la mère séparée plus longtemps. Le sevrage se fait ainsi sans danger pour la mère et les petits.

On peut sevrer complètement les porcelets à six semaines ; mais si la truie n'est pas trop défaits, il vaut mieux prolonger à deux mois.

S'il se trouve dans la portée, quelques porcelets plus faibles et plus petits que les autres, on peut les laisser une semaine de plus que les autres avec la mère ; sans atteindre jamais les premiers, ils regagneront une portion du temps perdu.

L'essentiel, est de sevrer graduellement les porcelets pour faire passer également le lait de la mère ; pour atteindre ce but, on diminuera la nourriture de celle-ci au moment du sevrage.

C'est habituellement à l'âge d'un mois ou 5 semaines que l'on châtre les porcelets destinés à la vente ou à l'engraissement. Ils se rétablissent beaucoup plus vite pendant qu'ils têtent encore.

Une fois sevrés, les jeunes porcelets doivent être tenus dans une loge à part et avoir une cour à leur disposition. Les aliments doivent être nutritifs et donnés tiède au moins pendant les premiers mois. Ils consistent alors en résidus de laiterie ou lavures de vaisselles où l'on délayera de la farine d'orge ou d'avoine ; en soupes de légumes, de patates mêlées avec des herbes cuites, telles que feuilles de choux, salades, chicorées amères, etc. Peu à peu on remplacera ce régime exceptionnel par celui des porcs adultes ; mais graduellement et ne perdent pas de vue que mieux un jeune animal est nourri pendant sa jeunesse plus il prospérera dans la suite.

Il faut éviter néanmoins l'exagération pour les animaux, destinés à la reproduction, et qui ne doivent jamais être trop gras. Quant à ceux qui doivent être tués à l'âge de huit à dix mois, on se trouvera bien de leur donner constamment et dès le sevrage, une pleine ration.

Il faut de temps en temps en temps mêler aux aliments des jeunes porcelets un peu de sel, c'est le moyen de fortifier les organes digestifs, et, par contre, de provoquer l'appétit.—*A suivre.*

#### Les Cercles Agricoles.

L'utilité des Cercles Agricoles est depuis longtemps admise par tous les amis de l'agriculture et le nombre de ces sociétés sera toujours trop restreint.

Pourquoi chaque paroisse ne posséderait-elle pas son cercle agricole ?

L'organisation d'un cercle est pourtant chose facile et

son fonctionnement exige peu de sacrifices, comparative-ment au bien qui en résulte.

Nos diverses localités renferment les éléments nécessaires à la formation et au maintien d'une telle association ; mais ces éléments sont paralysés par différentes causes, dont la principale est l'hésitation qu'un chacun éprouve à prendre l'initiative.

Pour obvier à cet obstacle, en partie du moins, nous donnons ci-après une formule de constitution qui peut être toutefois modifiée à volonté, selon les circonstances.

#### CONSTITUTION.

1o. La société portera le nom de : " Cercle Agricole de (nom de la localité).

2o. Elle a pour but : d'améliorer la condition matérielle et intellectuelle de la classe agricole ; d'amener les cultivateurs à agir de concert pour s'instruire de se protéger mutuellement ; favoriser parmi eux la bonne entente et la véritable fraternité ; diminuer le nombre des procès en faisant soumettre, autant que possible, les difficultés à des arbitres pris parmi les membres de Cercle ; travailler à faire respecter et mettre en vigueur toutes les lois et ordonnances utiles à l'agriculture ; combattre énergiquement le luxe, l'ivrognerie et tous les désordres qui nuisent au bonheur des populations rurales.

3o. Il est parfaitement entendu que le Cercle Agricole est et devra toujours rester indépendant de toute coterie politique ; chacun de ses membres gardant toutefois la liberté de professer et soutenir individuellement les opinions de son choix. Les discussions politiques sont formellement bannies des réunions, à moins qu'il ne s'agisse d'une question affectant directement les intérêts agricoles.

4o. Le Cercle Agricole n'est pas et ne veut pas devenir une société secrète, demeurant en cela fidèle et soumis aux prescriptions de l'Eglise ; ses officiers n'en sont pas moins tenus en honneur de garder scrupuleusement les secrets d'administration qui peuvent leur être confiés.

5o. Les membres du Cercle se recrutent parmi les cultivateurs et les amis de l'agriculture.

Il n'est pas nécessaire qu'une personne réside dans une localité pour devenir membre du Cercle de telle localité.

6o. Il faut au moins dix membres pour constituer un Cercle.

7o. Le Cercle choisit annuellement, et au scrutin secret à défaut d'unanimité, les officiers suivants pris parmi ses membres savoir : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier, et un Conseur.

8o. Ces diverses élections ont lieu dans le cours du mois de Janvier de chaque année.

9o. Le Président préside aux assemblées du Cercle et en est le chef.

10o. Le Vice-Président agit au lieu et à la place du président chaque fois que requis.

11o. Le Secrétaire tient procès-verbal de toutes les assemblées, est dépositaire des archives et fait la correspondance.

12o. Le Trésorier est le dépositaire des fonds mis à la disposition du Cercle.

130. Le Censeur veille à ce que la constitution soit en tout fidèlement observée ; s'enquiert de la moralité et de la qualification des personnes aspirant à devenir membres ; voit à ce que l'honneur et la dignité de la société ne soient pas compromis par la conduite des membres, et travaille à faire régner l'harmonie et l'entente.

140. Pour être admis membre d'un Cercle il faut signer une adhésion à la Constitution et être accepté par les trois-quarts des membres présents à une assemblée régulière et ce sur la motion du Censeur.

150. Chaque Cercle doit se réunir au moins 4 fois l'an.

160. Les assemblées sont convoquées par annonce, par avis verbal ou par ajournement.

170. Le *quorum* dans les assemblées du Cercle est de cinq.

Nous ne prétendons pas imposer cette formule, ni la recommander particulièrement ; mais nous la signalons aux amis de la cause agricole.

Quelqu'un veut-il former un cercle dans sa localité ? Qu'il dresse copie de cette constitution, qu'il écrive au bas la formule suivante et qu'il la fasse signer par au moins dix personnes :

Les soussignés déclarent adhérer à la constitution ci-dessus et s'associer, en vertu d'icelle, sous le nom de " Cercle Agricole de....."

Daté à, ce.....18.....

Les signataires tiennent ensuite une première réunion pour élire leurs officiers et l'organisation est complétée.

Comme on le voit il n'est pas nécessaire de débiter par une assemblée publique. Un cercle peut se former parmi quelques personnes qui s'entendent et désirent faire le bien en toute sincérité. Petit à petit ils verront leur nombre s'accroître, par l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté.

Une entreprise qui commence sans éclat, sans bruit, sans ostentation, est généralement couronnée de succès.

#### Peut-on juger un cheval par sa conformation ?

Oui, très certainement oui !

Pour être bon, le cheval doit posséder certaines aptitudes au travail qu'on en attend, et il aura ces aptitudes qu'on autant qu'il sera conformé de telle ou telle sorte.

D'abord, disons qu'il y a certaines conformations toujours défectueuses, quelle que soit la classe, la race du cheval ; telles sont, par exemple : les jambes grêles et longues, la poitrine étroite, les côtes aplaties, le flanc long et creux, lesquelles annoncent un animal de santé délicate, peu apte au travail, gros mangeur, mais toujours maigre. On dit que c'est un cheval déconseillé. Un tel cheval ne vaut pas cinq sous pour n'importe quel service. Mais chaque service exige une conformation particulière ; on comprendra aisément que ce qui fait le beau cheval de course ne peut convenir au cheval de carrosse, encore moins au cheval de trait et *vice-versa*.

Mais gare au cheval déconseillé, celui-là n'est propre à rien ; qu'on se le tienne pour dit. Et à ce propos, cultivateurs mes amis, savez-vous comment on les obtient ? Non, n'est-ce pas ! Vous aurez des chevaux déconseillés

chaque fois que vous accouplerez un gros étalon avec une trop petite jument. Le fœtus n'a pas l'espace nécessaire pour se bien développer, et vous aurez de cet accouplement un animal qui n'aura que la taille, mais non l'ampleur du père. Il sera haut sur pattes, mais mince, le corps n'aura pas pu se développer en proportion des membres, les organes importants contenus dans la poitrine et l'abdomen seront à l'étroit, fonctionneront mal, la nutrition sera mauvaise et l'animal sera faible de santé, subira les influences des moindres causes de maladie ; il n'aura en un mot aucune force de résistance.

Les épauries, les formes (ring-bones), les sureaux, la pousse la diarrhée chronique sont des maladies auxquelles ces animaux sont les plus sujets. Le moindre travail les fatigue, les plus légères maladies les abattent, la nourriture ne leur fait aucun profit.

Employez de gros étalons s'ils vous plaisent, mais seulement pour les juments de taille suffisamment grande, pour que le poulain puisse se bien développer avant la naissance, autrement vous éprouverez de cuisants regrets au lieu de voir se réaliser les brillantes espérances que vous entreteniez.

J. A. COUTURE M. V.

Directeur de l'école vétérinaire de Québec.

#### Bibliographie.

ALMANACH AGRICOLE COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. Rolland et fils pour l'année 1890. (24<sup>e</sup> année) Prix, 5 cents.

ALMANACH DES FAMILLES de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1890. (13<sup>e</sup> année) Prix, 5 cents.

Nous avons encore cette année le plaisir d'accuser réception des publications annuelles de la librairie J. B. Rolland et fils qui sont si avantageusement connues du public.

10. *L'Almanach Agricole, Commercial et historique*, s'étant jusqu'aujourd'hui distingué des autres publications analogues par l'exactitude et l'utilité de ses renseignements, ne pourra manquer, en entrant dans sa vingt-quatrième année, de rencontrer de la part de ses lecteurs l'accueil accoutumé, car ils y trouveront, revues et corrigées avec le même soin, toutes les matières du sommaire suivant :

Comput ecclésiastique, calendrier conforme à l'Ordo, avec éphémérides en regard, fournissant une intéressante revue des événements de l'année écoulée ; la hiérarchie catholique du pays, suivie d'un tableau synoptique ; la liste complète des membres du gouvernement, du parlement fédéral et des législatures locales, la judicature et les cours de justice, les conseils de l'Instruction publique, de l'agriculture, des arts et manufactures et la commission du havre, les pronostics sur la température, le tarif des postes avec les derniers amendements, etc., le tout entremêlé de variétés des mieux choisies.

20. *L'Almanach des Familles* trouvant toujours sa place à côté de *L'Almanach Agricole*, l'occupera encore dignement cette fois, car à l'amabilité de ses histoires, légendes, bons mots, charades, énigmes, etc., vient se joindre l'utilité de divers résumés statistiques sur le Canada, concernant le gouvernement, les législatures, la superficie des différentes provinces, importations et exportations, pêche, télégraphie, poste, etc., ainsi que de nombreuses recettes d'économie domestique et rurale, le tableau ro-



visé des banques, des cours de justice, des registrateurs et des lois de chasse et de pêche.

Ces deux petits recueils ainsi composés sont tout à fait à la hauteur de leur renommée et donneront encore pleine et entière satisfaction à tous leurs lecteurs.

Nous recevons ainsi des mêmes éditeurs le calendrier de la Puissance du Canada pour 1890, la plus ancienne, la plus grande et la plus belle feuille de ce genre, possédant seule avec le calendrier, conforme à l'Ordre, la liste complète des membres du clergé de la Puissance. L'exactitude de ses renseignements l'a rendu si populaire qu'il n'est pas une institution, ni une famille catholique du pays qui ne le connaisse et ne lui réserve sa place d'honneur au foyer.

Ces trois publications sont en vente chez les éditeurs, Nos. 6 à 14 rue Saint-Vincent, Montréal, chez tous les libraires et marchands, au prix de 5 centins chacune.

**Choses et autres.**

*Une ferme modèle.*—Le jardinier du collège Saint-Joseph de Memramcook, a récolté plusieurs milliers de choux du poids de douze à vingt livres, et un, en particulier du poids de 31 1/2 livres. Ce monstre de son espèce est exposé aux regards des curieux qui désirent le voir.

Les navets et les betteraves sont également remarquables par leur ampleur et leur rendement.

Le fermier du collège a aussi fait une moisson d'avoine qui, pour l'année, est digne de mention. De trente-huit boisseaux il en a récolté 438; mesure du moulin à battre. En outre, de 3 1/2 boisseaux semés dans le marais, il en a récolté 76 boisseaux. Cette avoine pèse, la première, 41 livres le boisseau, et celle du marais 43.

Que l'on dise maintenant que l'agriculture ne paie pas!!! surtout quand la routine est mise à "l'index."

Le total du produit du jardin est estimé à \$500.00, par des experts en horticulture.

(Du Moniteur Acadien)

HORTICULTEUR.

*Les cultivateurs en 1789.*—L'homme était à la charrue la femme à l'étable; le garçon à la grange; la fille filait, et tous les comptes étaient payés.

*Les cultivateurs en 1889.*—Le mari est au marché; la femme est fatiguée; la fille est endimanchée: le fils frotte le harnais argenté et fait reluire le quatre roues; les hypothèques vont leur train, jusqu'à ce que la propriété soit mangée.

A nos cultivateurs de dire jusqu'à quel point cette boutade peut s'appliquer à quelques unes de leurs connaissances.

+

Il n'y a de bons assolements, base d'un système durable de culture, que celui qui rend suffisamment à la terre, en même temps qu'il donne des produits satisfaisants.—Schuertz.

A chaque genre d'entreprise sa spécialité d'hommes, de terres, de produits. Aux grandes entreprises la culture par le temps, par le capital et les machines; aux petites entreprises, la culture par la main-d'œuvre.—E. Lecouteux.

En France, la culture n'est pas une industrie, à proprement parler: on y compte peu de fermiers, et la plupart de nos cultivateurs, qu'ils soient propriétaires, fermiers ou métayers, n'ont qu'un capital insuffisant.

Voilà nos vrais maux.—Léonce de Lavergne.

L'agriculture, élevée au niveau des autres connaissances humaines, est une science sérieuse, réservée à de hautes destinées, et qui, commençant à peine à s'organiser, répand déjà ses lumières et sa vie sur le monde, qui attend d'elle la subsistance de cette population nouvelle que la paix et la civilisation font pulluler de toutes parts.—Comte de Gasparin.

L'élection des bonnes semences est l'un des plus importants articles du gouvernement des terres—à grains; car quelle cueillette misérable pouvez-vous espérer des blés mal qualifiés, semés en vos terres, quoique bien labourées?—Olivier de Serres.

Qui emprunte pour bâtir bâtit pour vendre. (Proverbe chinois).

**RECETTES**

*Le velours et l'eau.*

Voici une recette dont on nous saura gré sans doute de publier. Il s'agit de rendre son état primitif au velours taché par la pluie.

Il y a quelques jours, une dame désolée d'avoir vu gâter par des gouttes d'eau un corsage de velours, se plaignant ainsi de perdre une partie de son costume.

Nous avons cherché et nous trouvons un moyen qui nous a été indiqué comme souverain.

Voici en quoi il consiste: Prendre un rechaud dans lequel est la braise allumée; au-dessus établir une feuille de métal assez épaisse pour avoir une certaine solidité. Quand le métal est bien chaud, placer dessus une serviette pliée en plusieurs doubles et trempée dans l'eau bouillante; la braise du rechaud continue d'entretenir l'élévation de la température. Enfin, étendre le velours du côté de l'envers sur le linge humide. Bientôt, il s'en dégage une épaisse vapeur noire. S'armer alors d'une brosse douce et la passer légèrement sur l'étoffe qui ne tarde pas à promettre une réussite complète.

En effet quand cette opération est arrivée à son terme on enlève le velours, on le laisse sécher doucement et plat, et le velours ne porte plus la moindre trace de gouttes d'eau.

*Procédé pour conserver la mousse.*

La mousse jaunit et tombe bien vite en poussière. Pour conserver à la mousse un aspect agréable, on jette dans deux pintes d'eau 16 milligrammes (1 milligrammes équivalent à la 50<sup>me</sup> partie d'un grain), d'acide picrique et dix-huit grains d'indigo, on plonge pendant une minute dans cette dissolution qu'on laisse sur le feu, la mousse attachée en petits paquets, on la retire et on la laisse sécher à l'air; elle ne subit plus alors aucune altération.

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Kamouraska } pour le District de Kamouraska.  
No. 9794.

Le quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

JEAN-BAPTISTE PELLETIER, cultivateur, de St-Patrice de la Rivière du-Loup.

Demandeur,

vs.

ELLE FRASER, cultivateur, ci-devant de Notre-Dame des Sept Douleurs, et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS,

Greffier de la dite Cour.

7 Novembre 1889.—2

CANADA }  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Kamouraska. } pour le District de Kamouraska.

Le Vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.  
No 9710.

(En vacance).

George Azario Binet, de la Ville de Fraserville, marchand,

Demandeur

vs.

Joseph Dubé, forgeron, de l'Isle-Verte,

Défendeur.

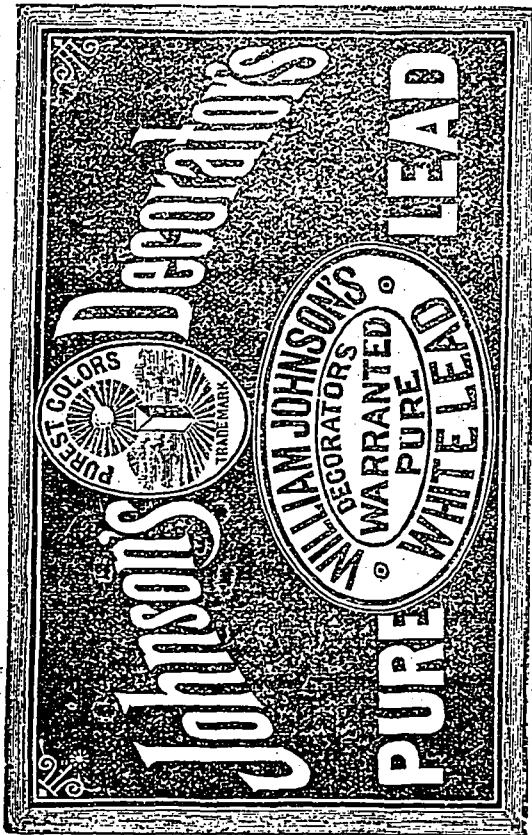
Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS

Greffier de la dite Cour.

31 octobre 1889.—2





Assurez-vous que les peintures que vous achetez portent la marque ci-haut, si non vous n'en serez nullement satisfait. Si votre fournisseur ne les a pas insistez pour qu'il se les procure.

The WILLIAM JOHNSON Co. MONTREAL ne manufacture que des peintures pures.  
6 juin 1889.



**MAISON A VENDRE**

**VILLAGE DE STE ANNE DE LA POCATIERE.**

A vendre, une magnifique maison, grandeur 40x30, située à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent; avec fournil remise et étable; de plus un magnifique verger. Cette maison est située avantageusement pour le commerce étant au centre du Village de Sainte-Anne.

S'adresser à  
**HECTOR A. PROULX,**  
Bureau de la Gazette des Campagnes,  
Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

**TURGEON & CARROLL**  
**AVOCATS.**

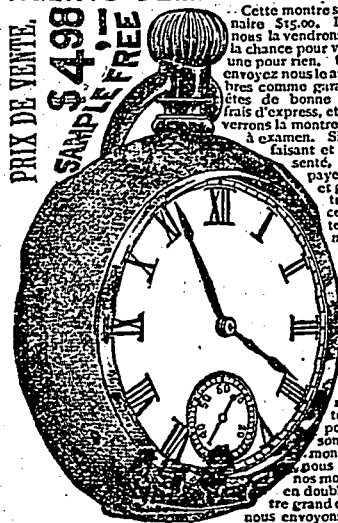
**No. 23, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC**

**A. TURGEON** ——— **H. G. CARROLL**

BUREAU A KAMOURASKA: du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

**AGENTS DEMANDES PARTOUT**

PRIX DE VENTE, **\$4.98** **SANS FRAIS**



Cette montre se vend ordinairement \$15.00. Pour 60 jours nous la vendrons à \$4.98, avec la chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous le avec six centimes comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour nos frais d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûtera rien. Si vous nous en faites vendre 6, d'ici à 60 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est importée d'un bolter en Silverine Duber de 4 oz. face découverte, et garantie sous tous les rapports. Nous ne sommes rien sur cette montre, mais cela nous aide à vendre nos montres en or et en doublé, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Envoyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-être plus. Adressez: **A. C. Roebuck & Co., 87 & 89 Adelaide St. East, Toronto, Canada.** Nous recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal. Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or doublé.

4 juillet 1889.—3m.

**CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONS,  
BETAIL AYRSHIRE,  
COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,  
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK**

S'adresser à

**M. LOUIS BEAUBIEN,**  
30, Rue St Jacques, MONTREAL

**Apprenti typographe demandé.**

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

**FIRMIN H. PROULX,**  
Ste-Anne de la Pocatière

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

**D. POTTINGER,** Surintendant en chef  
Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. B.